

 GCS-CRIAVS de Picardie	FICHE TECHNIQUE N°5	SANTE
	LES CLASSIFICATIONS PSYCHIATRIQUES	

Groupe de travail « Fiches Techniques »	Validation le : 15/01/2010 Version : N°2	Révision le : 17/02/2017
---	---	--------------------------

1-INTRODUCTION

Les classifications psychiatriques, qui sont pour certains perçues comme un « étiquetage » abusif, sont un langage destiné à faciliter la communication scientifique en fournissant une langue commune, notamment dans le cadre des travaux de recherche et des échanges internationaux. Cependant, les classifications ne permettent de faire des statistiques précises sur les auteurs de violences sexuelles, puisque tous ne rentrent pas dans leurs rubriques.

Deux classifications sont utilisées au niveau international :

- ✓ la CIM-10 proposée par l'Organisation Mondiale de la Santé et éditée en 1993
- ✓ le DSM-5, édité par l'American Psychiatric Association en 2012.

2-LES CLASSIFICATIONS INTERNATIONALES

La CIM-10 (Classification Statistique Internationale des Maladies et des Problèmes de Santé Connexes)

Historiquement, la première classification fut élaborée en 1893 par le docteur Bertillon avec la classification des causes de décès. Cinq révisions ont suivi jusqu'en 1938. A sa création en 1945, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) s'est vue confiée l'évolution et la mise à jour de cette classification. La 6^{ème} révision devint la classification statistique internationale des maladies, traumatismes et causes de décès en 1948. La 10^{ème} révision, publiée en 1994, a pour intitulé : classification statistique internationale des maladies et des problèmes de santé connexes. Cette classification regroupe les maladies somatiques et psychiatriques de manière catégorielle.

La CIM-10, publiée douze ans après le DSM-III, s'en est largement inspirée, elle permet le codage des maladies, des traumatismes et de l'ensemble des motifs de recours aux services de santé. Les affections (symptômes, maladies, lésions traumatiques, empoisonnements) et les autres motifs de recours aux services de santé sont répertoriés dans la CIM avec une précision qui dépend de leur fréquence et de l'intensité du problème de santé publique qu'ils posent.

C'est une classification mono-axiale et exclusive : chaque maladie ne correspond qu'à un seul code. Les codes utilisés comprennent un premier caractère correspondant à un chapitre, par exemple F pour les troubles mentaux et du comportement, les caractères suivants sont des chiffres précisant les différentes catégories.

En ce qui concerne les auteurs de violences sexuelles, la CIM 10 ne détaille que les rubriques suivantes :

- F 64 : troubles de l'identité sexuelle
- F 65 : troubles de la préférence sexuelle
- F 66 : troubles de la maturation sexuelle

	FICHE TECHNIQUE N°5	SANTE
	LES CLASSIFICATIONS PSYCHIATRIQUES	

Le DSM-5 (Diagnostic and Statistical Manual of Mental Disorders)

La première classification des DSM remonte à 1952 et dérivait d'une nomenclature publiée en 1943 répondant à un besoin de classification utilisable par des psychiatres militaires aux Etats-Unis : le DSM-I distinguait les troubles organiques et des troubles non organiques qui se divisaient en troubles psychotiques, névrotiques et de personnalité. En 1968, le DSM-II a essayé d'harmoniser le DSM avec la CIM de l'OMS et a introduit un chapitre distinct pour les troubles de l'enfant. Le DSM-III, publié en 1980, rapporte de nouveaux concepts (ex : personnalité borderline) et des critères diagnostiques de recherche sont élaborés.

Le DSM-5, en 2013 intègre des innovations. Les troubles sont pris en compte dans une perspective développementale, c'est-à-dire une approche chronologique avec l'évolution au cours de la vie, de la petite enfance jusqu'aux états de détérioration, en intégrant les facteurs liés à l'âge, au genre et à la culture. La notion de dimension permet de mieux appréhender la personnalité et des symptômes présents dans plusieurs catégorie diagnostiques.

Les troubles sexuels sont classés sous deux titres :

- dysfonctions sexuelles.
- troubles paraphiliques (cf. fiche N°11)

Le DSM-5 décrit huit types de paraphilies : l'exhibitionnisme, le fétichisme, le frotteurisme, la pédophilie, le masochisme sexuel, le sadisme sexuel, le voyeurisme, le transvestisme et ajoute une catégorie « paraphilie non spécifiée par ailleurs » permettant de classer d'autres comportements sexuels déviants moins fréquemment rencontrés, tels que la zoophilie ou la nécrophilie.

Le DSM-5 distingue les paraphilies ou comportements sexuels déviants d'ordre privé des troubles paraphiliques pouvant conduire le sujet à commettre des actes répréhensibles vis-à-vis de la loi.

3-AUTRES CLASSIFICATIONS

CFTM-R2015 ou Classification Française des Troubles Mentaux : élaborée par le Pr Roger MISES en 1984 pour les enfants et les adolescents, après plusieurs révisions, elle a été étendue à l'âge adulte en 2015. Elle repose sur le principe d'une approche diagnostique prenant en compte des repères à la fois dimensionnels et catégoriels, avec un transcodage en CIM-10.

PDM-2 ou Psychodynamic Diagnostic Manual : publiée en 2006 par l'Alliance of Psychanalytic Organisations, elle complète les diagnostics du DSM-IV de dimensions psychologiques et psychanalytiques. La seconde édition date de 2015. Il n'existe pas de traduction française.

NIHM : les National Institutes of Mental Health travaillent sur une classification des maladies mentales basée sur la neurobiologie, qui serait destinée aux chercheurs et non plus aux cliniciens (projet Research Domain Criteria : RDoC).

 GCS-CRIAVS de Picardie	FICHE TECHNIQUE N°5	SANTE
	LES CLASSIFICATIONS PSYCHIATRIQUES	

4-REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

CIM-10/ICD-10 Classification Statistique Internationale des Maladies et des Problèmes de Santé Connexes 10^{ème} révision Organisation Mondiale de la Santé. Coordination générale de la traduction française par Charles PULL. Masson, Paris, 1994 Chapitre V : troubles mentaux et troubles du comportement.

DSM-5 Diagnostic and Statistical Manual of Mental Disorders-5 publié par l’American Psychiatric Association en 2013. Traduction française coordonnée par Marc-Antoine CROCQ et Julien-Daniel GUELF. Elsevier Masson, Paris, 2015.

CFTM-R2015 publiée par les Presses de l’Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique, 2015.

PDM-2 publié par l’Alliance of Psychanalytic Organisations, 2015.